

CHARTRE D'ADHESION AU RESEAU CARDIOSAINTONGE

- L'Etablissement Institutionnel adhère au réseau Cardiosaintonge dont il connaît les objectifs et les modalités de fonctionnement, ainsi que les dispositions légales, réglementaires et conventionnelles qui s'appliquent,
- L'Etablissement Institutionnel participe au réseau dans le respect du Code de Déontologie Médicale, notamment il veille au respect du secret professionnel et de l'indépendance de ses décisions.
- L'Etablissement Institutionnel permet ainsi au malade insuffisant cardiaque de bénéficier de prestations adaptées à son état, conformes aux recommandations scientifiques : coordination des soins médicaux et paramédicaux et du suivi, éducation à la santé, diététique, réadaptation à l'effort, dans le respect des règles de l'art.
- L'Etablissement Institutionnel respecte strictement le libre choix du malade qui est libre d'accepter ou de refuser d'adhérer au réseau.
- L'Etablissement Institutionnel participe aux actions promues par le réseau, notamment la mission d'éducation à la santé auprès des patients insuffisants cardiaques et sa mission d'information du patient.
- L'Etablissement Institutionnel est indemnisé pour la mise à disposition du réseau de personnels qualifiés hospitaliers missionnés par convention signée entre les parties.
- L'Etablissement Institutionnel s'inscrit dans une démarche de qualité et contribue à l'évaluation du réseau.
- La base des données du réseau étant la propriété de l'association, L'Etablissement Institutionnel s'engage à n'y porter aucune atteinte, sous quelque forme que ce soit.
- L'Etablissement Institutionnel est garanti de l'anonymat des malades pour les travaux d'évaluation interne et externe, qui seront réalisés dans le strict respect du secret professionnel.
- L'Etablissement Institutionnel autorise la publication des résultats anonymisés du réseau dans les revues professionnelles et scientifiques dans le strict respect du secret professionnel.
- L'Etablissement Institutionnel inclut dans son assurance son activité dans le cadre du réseau de santé Cardiosaintonge.
- La présente adhésion est communiquée à l'ARH et l'URCAM.

A

le

Cachet

Signature